

dix dernières années, nous en avons perdu au total soixante-dix-huit. Étant donné l'ouverture de deux nouvelles stations de recherches dans le centre du Canada, l'Ouest peut s'attendre à perdre davantage de chercheurs et de crédits.

Compte tenu du fait que l'Ouest possède 80 p. 100 des terres agricoles du Canada et que nos exportations de produits agricoles rapportent 60 p. 100 des devises étrangères dans ce domaine, nous sommes en droit de demander que l'on rétablisse un régime juste et équitable et que le gouvernement tienne compte de ces pourcentages lorsqu'il affecte les crédits. Il est d'un intérêt vital qu'on rétablisse dans les provinces de l'Ouest les postes supprimés et qu'on augmente sensiblement le financement de la recherche. Autrement, nous aurons de nouveaux laboratoires dépourvus de chercheurs.

**M. le Président:** Je dois interrompre le député.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### LA SUBVENTION VERSÉE À L'ALLIANCE COMMUNITY SERVICES DE TORONTO

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, ma déclaration d'aujourd'hui porte sur ce qui me paraît être un autre cas de favoritisme dans la distribution des fonds publics. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a octroyé \$585,000 à l'Alliance Community Services de Toronto. L'argent a été versé par l'entremise de la Direction générale du développement de l'emploi.

Le 5 janvier dernier, l'Alliance Community Services a ouvert ses portes à Toronto en dépit des objections de tous les principaux organismes italo-canadiens.

Ces organismes sont les suivants: le congrès national italien, la société nationale canadienne des bénévoles, le centre pour la culture et l'éducation italiennes, l'association italo-canadienne des affaires et des professions libérales ainsi que différents groupes tel que le Costi, qui a rendu depuis 30 ans des services inestimables à la communauté italo-canadienne.

Parmi ceux qui favorisaient l'octroi de cette somme, on note le vice-président de l'Association libérale d'Eglinton-Larence et le vice-président de l'Association libérale de York-Ouest.

En plus de ces groupes privés qui s'opposaient à la subvention, il semble que le ministère lui-même recommandait de ne pas verser cette subvention de plus de \$500,000.

Le question qui nous vient à l'esprit est celle-ci: comment le ministre en est-il arrivé à la conclusion que l'opinion de deux ou trois partisans libéraux devait l'emporter sur le point de vue majoritaire de ceux qui s'intéressent de très près à la prestation de services?

**M. le Président:** Le temps de parole du député est terminé. Passons aux questions orales.

### Questions orales

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES FINANCES

#### LE PROGRAMME DE PROJETS SPÉCIAUX DE RELANCE—LA RÉPARTITION DES FONDS

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre d'État chargé du Développement économique et régional, je pose ma question au premier ministre suppléant. Je tiens à bien préciser qu'aucun député de notre parti ne s'oppose à l'utilisation à bon escient des crédits fédéraux affectés à la création d'emplois, s'il s'agit de créer de vrais emplois. Ce qui nous inquiète, ce sont les millions de dollars de crédits fédéraux alloués par favoritisme à des circonscriptions libérales à travers le pays.

**M. Regan:** Foutaises!

**M. Siddon:** Nous exigeons que ce gaspillage et favoritisme cessent.

Le premier ministre suppléant peut-il confirmer un bulletin de nouvelles de CTV selon lequel les circonscriptions libérales ont été avantagées sur le plan du financement octroyé aux termes du Programme spécial de relance, tout comme elles l'ont été dans le cadre du Programme d'initiatives spéciales d'emploi? En outre, le ministre peut-il déposer aujourd'hui une ventilation par circonscription des crédits déjà gaspillés en vertu du Programme spécial de relance?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)):** Monsieur le Président, je pensais que les députés avaient accès à tous les renseignements concernant le Programme spécial de relance. Je me souviens que lorsque j'étais ministre des Transports il y a longtemps, tous ces renseignements étaient étalés au grand jour et que des communiqués étaient publiés à chaque fois. Je ne vois pas comment l'on peut dissimuler quoi que ce soit en l'occurrence.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Le sourire est toujours de mise!

**M. Pepin:** Je me ferai un plaisir de demander à mon ami le nouveau ministre des Transports d'envoyer aux députés une copie de ces déclarations le jour où elles sont faites.

#### ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉPOSER LA LISTE DES PROJETS APPROUVÉS

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Monsieur le Président, les renseignements contenus dans le document du cabinet qui est daté du 26 janvier et qui a été divulgué sans autorisation ne concordent pas avec les renseignements incomplets fournis par le ministre. De fait, le document confirme que les provinces des Prairies, qui comptent à peu près le même nombre d'habitants que le Québec, ont reçu la moitié moins de fonds que cette province dans le cadre du programme de projets spéciaux de relance.

J'ai aussi une note contenant des instructions sur les réponses que les ministres devraient donner pour détourner la question. Voici ce que je veux savoir: étant donné que l'Association canadienne de la construction prévoit que ces millions de dollars de dépenses ne créeront que 2,000 emplois cette année et que ces fonds sont tous déversés dans des circonscriptions libérales, le ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à présenter à la